Crédit : *Joëlle Bonenfant*
Jean Lacroix

Notion : La croissance

Les entreprises sont confrontées aux difficultés de la situation économique, leur nombre tend à diminuer alors que leur taille moyenne augmente.

1. Les types de croissance.

On distingue deux types de croissance :

- la **croissance interne** : l'entreprise s'agrandit en créant de nouvelles unités de production.
- la **croissance externe** : l'entreprise rachète ou prend le contrôle d'autres entreprises.

2. La concentration.

Parfois, certaines entreprises se groupent pour diminuer leurs coûts de fabrication afin de mieux faire face à la concurrence nationale et internationale. Certains groupent dominent ainsi un marché.
Ce phénomène appelé **concentration,** car il « concentre » l'activité économique entre un petit nombre d'entreprises, existe sous trois formes :

- **la concentration horizontale** : regroupement d'entreprises ayant une activité semblable ; on remplace la concurrence par la collaboration. La nouvelle entreprise est plus forte sur le marché.
- **la concentration verticale** : c'est la réunion d'entreprises complémentaires : l'une produit la matière première de l'autre. Cette concentration assure une certaine sécurité.
- **la diversification :** c'est l'association d'entreprises ayant des activités différentes.

3. Les modalités de concentration.

Elles sont variées et les plus courantes sont :

- la **fusion** : création d'une nouvelle société par la mise en commun des moyens de deux entreprises de dimensions comparables.
- l'**absorption** : une entreprise de dimension importante en absorbe une autre plus petite qui disparaît.
- la **prise de contrôle** ou de **participation** : une entreprise s'approprie une partie du capital d'une autre société : si la participation dépasse 50% c'est-à-dire qu'elle est majoritaire, on parle de prise de contrôle ; sinon, on parle de prise de participation. Dans le cas de la prise de contrôle, la société majoritaire est appelée **société-mère** et la société contrôlée est sa **filiale**.

Les opérations de prise de contrôle et de participation peuvent s'effectuer de différentes manières dont les plus courantes sont :

- l'**achat** de gros paquets d'actions en Bourse.

- l'**offre publique d'achat** (**OPA**) : une société offre publiquement de racheter les titres aux actionnaires d'une autre société à un prix avantageux.

- l'**offre publique de vente** (**OPV**) : une société déjà cotée en Bourse vend des titres pour élargir son actionnariat (privatisations, par exemple).

4. Les types de concentration.

Ils sont variés et on distingue :

- le **conglomérat** : association d'entreprises n'appartenant pas à la même branche et dont le lien économique n'est pas apparent. Juridiquement indépendantes, ces entreprises sont liées par des participations financières.

- la société **holding** : conglomérat réalisé par l'intermédiaire d'une société de participation. C'est une société financière sans activité industrielle ou commerciale dont l'objectif est la prise de contrôle.

- le **cartel** : plusieurs entreprises d'un même secteur d'activité s'allient et constituent des ententes pour poursuivre un but commun (fixation du prix, production régulée…). Le cartel le plus célèbre est celui des pays pétroliers (OPEP).

- le **trust** : forme de concentration la plus complexe : fusion ou absorption, mais les entreprises perdent leur identité juridique. L'objectif est de constituer des monopoles.

- la **multinationale** : les entreprises investissent à l'étranger en créant des filiales ou en prenant des participations dans des sociétés étrangères et deviennent ainsi multinationales.